

Jeu Concours UHU x Bob L'Éponge

Conditions générales

UHU France S.a.r.l (Bolton Adhesives), Société à responsabilité limitée, au capital social de 152 449 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 377 636 105, dont le siège social est situé au 11 Avenue Dubonnet, immeuble le Doublon, Bâtiment A, 92407 Courbevoie, France, organise le jeu concours.

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU CONCOURS

UHU organise du 21 août 2026 à 9h jusqu'au 14 Septembre 2026 à minuit, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

Ce jeu concours sera accessible sur les réseaux sociaux instagram et facebook sur les comptes officiels de l'UHU :

Facebook (@UHUFrance.Officiel)

Instagram (@uhufrance)

Bob l'Éponge et les éléments associés sont utilisés avec l'autorisation des ayants droits concernés. Ce concours n'est pas administré, sponsorisé, approuvé ou affilié à Nickelodeon, Paramount Global, ou leurs sociétés affiliées. Il n'est pas non plus associé à META, Google ou Apple.

ARTICLE 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à toute personne résidant en France, âgée de 15 ans ou plus, disposant d'un accès à Internet et d'une adresse e-mail valide, et résidant exclusivement en France, à l'exception des salariés de la société organisatrice et de leur famille, ainsi que de toutes les personnes impliquées dans la préparation du jeu. Les participants mineurs devront obtenir l'autorisation préalable de leur représentant légal pour participer au concours et accepter le présent règlement.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Le jeu est accessible en France métropolitaine uniquement, Corse comprise.

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 3 – COMMENT PARTICIPER

Le concours est relayé sur les réseaux mentionnés à l'article 1, lesquels servent uniquement à promouvoir l'opération. La participation s'effectue exclusivement via le formulaire accessible à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le Jeu concours est accessible sur les téléphones portables, ordinateurs et tablettes disposant d'une connexion Internet.

Le jeu étant accessible via un téléphone portable (Smartphone), en aucun cas Apple, Google, Meta, Nickelodeon, Paramount Global ou toute autre plateforme technique ne pourront être tenus responsables en cas de litige lié au présent jeu.

Cette opération promotionnelle n'est ni gérée, ni parrainée, ni sponsorisée par Meta. Les informations communiquées par les participants sont fournies à UHU et non à Meta. Meta ne pourra être tenue responsable de cette opération.

Pour participer, les participants doivent imaginer et créer via coloriage, collage, un accompagnement, dessert ou boisson du menu du restaurant Crabe Croustillant. Un formulaire est accessible pour déposer une photo de la création sur le lien suivant : [UHU | Jeu Concours UHU x Bob l'Éponge](#)

Les participations doivent respecter les conditions de participation et ne doivent pas enfreindre les politiques de Facebook ou d'Instagram.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Les 8 gagnants (4 Facebook + 4 Instagram) seront sélectionnés par tirage au sort parmi toutes les participations éligibles. Les gagnants seront contactés par email.

En cas d'absence de réponse dans un délai de 7 jours calendaires suivant la prise de contact, le lot sera considéré comme abandonné et pourra être attribué à un participant suppléant.

Le tirage au sort sera réalisé par UHU parmi l'ensemble des participations valides enregistrées pendant la durée du jeu

ARTICLE 5 – DOTATIONS

Le concours est doté des prix suivants, dans la limite des stocks disponibles, attribués par tirage au sort aux participants valides et déclarés gagnants.

Chaque gagnant a droit à un seul lot. Il sera contacté par email.

Un tirage au sort sera effectué le 15 septembre 2026.

8 prix à gagner d'une valeur totale estimée à 810 € TTC.

Grand prix (2 gagnants - Un gagnant par plateforme (Facebook & Instagram)) :

- 1 barre de sons JBL + des produits UHU x Bob l'éponge (Pack 8 STIC Bob l'éponge, Patafix, Collage 3 en 1+ trousse UHU)
- 275€ valorisation par lot

2ème prix (2 gagnants - Un gagnant par plateforme (Facebook & Instagram)) :

- Pack 8 STIC Bob l'éponge, Patafix, Collage 3 en 1+ trousse UHU
- Bob l'éponge (Puzzles Ravensburger, gourdes & figurines POP)
- 80€ valorisation par lot

3ème prix (4 gagnants - deux gagnant par plateforme (Facebook & Instagram)) :

- Pack 8 STIC Bob l'éponge, Patafix, Collage 3 en 1+ trousse UHU
- 25€ valorisation par lot

Les prix ne sont ni échangeables ni transférables.

La livraison du prix n'entraînera pas de frais pour le gagnant.

Les lots seront livrés aux gagnants dans un délai de 30 jours ouvrés à compter du 15

septembre 2026.

La société organisatrice se réserve le droit de vérifier l'âge de tout gagnant avant de lui attribuer le prix. Les prix ne pourront en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces ou contre tout autre prix. La société organisatrice ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants. En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS

Les 8 gagnants seront annoncés sur les pages Facebook et Instagram d'UHU France le 15 Septembre 2026. Seuls le prénom et l'initiale du nom des gagnants pourront être publiés. Les gagnants seront également contactés à l'adresse e-mail renseignée lors de leur participation.

Une seule participation par personne physique est autorisée.

Toute participation incomplète, inexacte, frauduleuse ou ne respectant pas les dispositions du présent règlement sera considérée comme nulle et entraînera l'exclusion du participant.

ARTICLE 7 – DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de leur participation au Jeu, les participants sont amenés à communiquer certaines données personnelles, notamment leurs nom, prénom et adresse e-mail. Le traitement repose sur la nécessité d'assurer la participation au Jeu et son bon déroulement.

Ces données sont collectées par UHU aux seules fins de gestion du Jeu et de l'attribution des dotations. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données, dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Les données des participants sont conservées pendant une durée maximale de 3 mois après la fin du jeu concours par UHU. Pour les traitements réalisés par UHU dans le cadre du Jeu, les participants peuvent exercer leurs droits auprès de : privacy-Adhesives@boltonadhesives.com. Les participants disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

ARTICLE 8 – RESPONSABILITES

UHU décline toute responsabilité en cas de perte, retard, problème technique, interruption de réseau, fraude informatique, force majeure ou dommage causé par des événements indépendants de sa volonté.

ARTICLE 9 – MODIFICATION OU ANNULATION DU JEU

UHU se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler le concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.